

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1433 affectation de l'adjudant d'Infanterie de Marine Guégan

n° 1433

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
19 juillet 1967

Numéro JO
n° 9 du 10/08/1967

Date du numéro
10 août 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'adiüudant d'Infanterie de Marine Guésan (Michel). débarqué à Djibouti le 3 juillet 1967, est affecté à la 3e compagnie de Milice, en qualité de chef de poste d'Ali Adde et de chef du centre d'instruction de la Milice, en remplacement de l'adjudant-chef Hwiezda (Michel), rapatriable. Ce sous-officier prendra ses fonctions à compter du 20 juillet 1967. Son entretien complet sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des Départements et Territoires d'Outre Mer.